

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements.....</b>	<b>5</b>
<b>Remerciements aux membres des panels .....</b>	<b>7</b>
<b>Brève introduction.....</b>	<b>11</b>
<b>    La création de valeur durable dans le Code belge de     gouvernance d'entreprise .....</b>	<b>15</b>
Philippe Lambrecht	
<b>    Introduction.....</b>	<b>16</b>
<b>    Section 1. Notion de création de valeur durable.....</b>	<b>17</b>
§1. Gouvernance d'entreprise : une notion à géométrie variable .....	17
§2. Finance et sciences de gestion.....	19
§3. Droit des sociétés et droit financier.....	23
§4. Responsabilité sociétale des entreprises, gouvernance et création de valeur durable .....	26
§5. Création de valeur durable et but de la société .....	28
<b>    Section 2. Notion de création de valeur durable dans le Code 2020 .....</b>	<b>33</b>
§1. Rôle du conseil .....	36
I. Rechercher la création de valeur durable .....	36
II. Poursuivre la création de valeur durable .....	40
A. Stratégie de la société .....	40
B. Leadership effectif et responsable.....	41
1) Composition et organisation du conseil et du management	41
2) Stimuler les membres du conseil et du management.....	42
C. Supervision des performances de la société.....	44
§2. Dialogue entre la société et ses actionnaires et ses parties prenantes.....	46
<b>    Section 3. Dialogue entre gouvernance d'entreprise et droit dur.....</b>	<b>47</b>

§1. L'intérêt social .....	48
§2. les obligations des sociétés cotées en matière de communication avec leurs actionnaires.....	49
I. Obligations d'information.....	50
II. Identification des actionnaires.....	52
III. Facilitation de l'exercice des droits .....	54
IV. Implication des actionnaires dans la gouvernance d'entreprise.....	55
V. Dialogue avec les investisseurs institutionnels .....	57
§3. Droit de vote double de loyauté .....	58
<b>Conclusion .....</b>	<b>59</b>
<b>La publication d'informations non financières et le rôle des organes sociaux des sociétés belges.....</b>	<b>61</b>
Arnaud Coibion et Jérémy Filbiche	
<b>Introduction.....</b>	<b>62</b>
<b>Section 1. Obligation de publication d'INF .....</b>	<b>63</b>
§1. Sociétés visées.....	63
I. Entités belges d'intérêt public.....	64
II. Sociétés ayant un nombre moyen de salariés supérieur à 500 .....	65
III. Sociétés dont le total du bilan et le chiffre d'affaires annuel sont respectivement supérieur à 17 millions et 34 millions d'euros .....	66
IV. Exemption en faveur de certaines filiales .....	66
§2. Contenu de la déclaration d'INF .....	67
I. Lignes directrices.....	67
II. Types d'information à fournir dans la déclaration d'INF .....	69
A. Questions sociales .....	70
B. Questions de personnel.....	70
C. Questions environnementales.....	70
D. Questions relatives au respect des droits de l'homme.....	71
E. Question relative à la lutte contre la corruption .....	72
F. Informations nécessaires à la compréhension de l'évolution des affaires, des performances, de la situation de la société et des incidences de son activité .....	72
III. Structure de la déclaration d'INF.....	73
<b>Section 2. Rôle et responsabilité des organes sociaux .....</b>	<b>75</b>

## TABLE DES MATIÈRES

---

§1. Préparation de la déclaration d'INF par l'organe d'administration .....	75
§2. Exceptions à l'obligation de déclarer certaines INF .....	76
I. Principe du <i>comply or explain</i> applicable aux politiques et procédures de diligence raisonnable .....	76
II. <i>Safe harbor</i> .....	77
§3. Responsabilité du conseil d'administration liée à la déclaration d'INF .....	78
§4. Rôle et responsabilité du commissaire .....	80
§5. Rôle d'un expert indépendant .....	81
<b>Section 3. Déclarations d'INF en pratique .....</b>	<b>82</b>
<b>Section 4. Nouveaux développements au niveau européen .....</b>	<b>84</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>88</b>
 <b>Cadre général européen de la finance durable.....</b>	<b>91</b>
Philippe-Emmanuel Partsch	
<b>Introduction.....</b>	<b>92</b>
<b>Section 1. Le contexte international .....</b>	<b>92</b>
La finance verte .....	92
Autres aspects de la finance durable.....	93
<b>Section 2. Le contexte européen .....</b>	<b>95</b>
Les premiers pas vers une finance durable au sein de l'UE .....	96
§1. Initiatives législatives.....	99
I. Le règlement 2020/852 sur la taxonomie .....	99
II. Le règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) ....	101
A. Le champ d'application .....	101
B. Typologie des produits financiers.....	102
C. Exigences de transparence .....	102
D. Exigences supplémentaires.....	104
III. Le règlement Benchmarks .....	104
IV. Textes précurseurs .....	105
A. Directive NFRD .....	105
B. Règlement ELTIFF .....	105
V. Autres initiatives de nature normative .....	106

LES INSTRUMENTS DE DROIT DES SOCIÉTÉS ET DE DROIT FINANCIER DE L'ÉCONOMIE DURABLE

---

A. Obligations vertes ? .....	106
B. Intégration de la durabilité dans le secteur financier .....	107
<b>§2. Financements « européens ».....</b>	<b>108</b>
I. Le Pacte vert pour l'Europe et son plan d'investissement.....	109
II. Plan de relance européen .....	111
III. L'action de la BEI pour le climat.....	112
IV. L'action de la Banque centrale européenne (BCE) .....	113
<b>§3. Outils hybrides : les aides d'État et les marchés publics.....</b>	<b>114</b>
I. Aides d'État et verdissement de l'économie .....	114
II. Marchés publics .....	115
<b>Conclusion .....</b>	<b>116</b>
 <b>Duurzaamheid gefinancierd: rol en plichten van financiële dienstverleners.....</b>	<b>117</b>
Veerle Colaert en Arnaud Van Caenegem	
<b>Afdeling 1. Inleiding .....</b>	<b>118</b>
<b>Afdeling 2. Internationale en Europese context.....</b>	<b>120</b>
§1. Internationale context .....	120
§2. Europese context .....	121
<b>Afdeling 3. Duurzaamheid gedefinieerd: Labels en Taxonomie .....</b>	<b>123</b>
§1. Het Towards Sustainability Label .....	124
§2. De Taxonomieverordening .....	125
§3. Ecolabel .....	129
<b>Afdeling 4. Informatieverstrekking over duurzaamheid.....</b>	<b>131</b>
§1. Overzicht van wetgevende initiatieven .....	131
§2. De Informatieverordening .....	132
§3. Benchmarkverordening .....	138
<b>Afdeling 5. Gedragsregels .....</b>	<b>141</b>
<b>Afdeling 6. Conclusie .....</b>	<b>151</b>

TABLE DES MATIÈRES

---

<b>L'engagement à long terme des actionnaires .....</b>	155
Thierry Tilquin	
<b>Introduction.....</b>	156
<b>Section 1. Engagement à long terme et création de valeur durable .....</b>	158
<b>Section 2. Cadre européen .....</b>	165
<b>Section 3. Communication entre la société et ses actionnaires .....</b>	167
§1. Introduction .....	167
§2. Rôle central des intermédiaires.....	170
§3. Identification des actionnaires.....	172
§4. Information des actionnaires.....	176
§5. Exercice des droits des actionnaires et confirmation du vote .....	178
§6. Formatage .....	179
<b>Section 4. Transparence de l'engagement des actionnaires .....</b>	181
§1. Investisseurs et gestionnaires .....	182
§2. Technique utilisée.....	184
§3. Contenu de la politique d'engagement .....	185
I. Principe .....	186
II. Alignement des politiques (gestionnaires) .....	187
III. Reporting.....	190
§4. Les conseillers en vote.....	191
§5. Portée du dispositif mis en place.....	194
<b>Section 5. Quelques autres aspects liés à l'engagement des actionnaires .....</b>	195
§1. Droit de vote double.....	195
§2. L'activisme « éclairé » .....	196
§3. <i>Relationship agreement</i> .....	197

## Fonds et gestionnaires de fonds – rôles et obligations en matière de finance durable..... 199

Étienne Dessy et Guillaume Leurquin

<b>Introduction.....</b>	<b>200</b>
<b>Section 1. Situation avant le Plan d'Action de la Commission Européenne .....</b>	<b>202</b>
<b>Section 2. Les OPC au service de l'investissement durable .....</b>	<b>204</b>
§1. Politique de placement des OPC.....	206
I. Politique de placement durable au sein d'un OPCVM.....	206
II. Politique de placement durable au sein d'un OPCIA.....	209
A. Fonds d'investissement à long terme .....	210
B. Fonds de capital-risque (EuVECA).....	212
C. Fonds d'entrepreneuriat social (EuSEF).....	212
§2. Exercice du droit de vote .....	213
<b>Section 3. Obligations de transparence dérivées du Règlement Transparency .....</b>	<b>215</b>
§1. Impact sur les gestionnaires ( <i>transparency at entity level</i> ) .....	217
I. Intégration des risques en matière de durabilité.....	218
II. Incidences négatives en matière de durabilité.....	218
III. Politique de rémunération.....	221
§2. Impact sur les OPC ( <i>transparency at product level</i> ) .....	221
I. Intégration des risques en matière de durabilité.....	222
II. Incidences négatives en matière de durabilité au niveau des produits financiers .....	224
III. Exigences additionnelles applicables aux « OPC durables » .....	225
A. OPC qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC de type article 8) .....	225
1) Informations précontractuelles .....	227
2) Sur internet .....	228
3) Rapports périodiques.....	229
B. OPC qui ont pour objectif l'investissement durable (OPC de type article 9) .....	229
1) Informations précontractuelles .....	231
2) Sur internet .....	231
3) Rapports périodiques.....	232
<b>Conclusion .....</b>	<b>232</b>

TABLE DES MATIÈRES

---

<b>« Économie durable »</b>	
<b>Responsabilité des administrateurs et des commissaires.....</b>	235
Xavier Dieux	
<b>Section 1. Le sens de l'histoire.....</b>	236
<b>Section 2. De l'âge classique à l'âge « altermoderne » .....</b>	238
<b>Section 3. « Alter-modernité » et « économie durable » .....</b>	241
<b>Section 4. Dimension politique du discours sur l'économie durable .....</b>	243
<b>Section 5. Dimensions politiques de la (grande) firme comme postulat de sa responsabilité sociale ou « sociétale ».....</b>	244
<b>Section 6. Premières transcriptions de l'économie durable en droit des sociétés : 1°) L'investisseur éclairé (« <i>Enlightened Shareholder</i> ») .....</b>	249
<b>Section 7. Premières transcriptions (suite) : 2°) Déconstruction apparente du principe de spécialité légale .....</b>	253
<b>Section 8. Responsabilité sociale, « sociétale » ou civile : droit commun ou droit spécial.....</b>	257
<b>Section 9. Faute aquilienne, prévisibilité d'un dommage et « conscience juridique du temps ».....</b>	260
<b>Section 10. Application des principes à la (grande) firme.....</b>	263
<b>Section 11. Les dommages de type « sociétal » ou « écologique » et le droit d'agir en réparation .....</b>	265
<b>Section 12. Application aux administrateurs.....</b>	268
<b>Section 13. L'inévitable « intérêt social » et les « parties prenantes » ou « détentrices d'enjeux » .....</b>	270
<b>Section 14. Appréciations finales.....</b>	274
<b>Quand il pleut à Paris et aux États-Unis... ?</b>	
<b>Analyse du Code des sociétés et des associations à la lumière de la loi PACTE française et des benefit corporations américaines .....</b>	277
Maxime Verheyden et Alain François	
<b>Introduction.....</b>	278
<b>Section 1. Évolutions à l'étranger .....</b>	283
§1. Loi PACTE .....	283

<b>§2. <i>Benefit corporations</i></b> .....	292
I. Leur raison d'être .....	294
II. Cadre légal .....	296
III. Critiques en termes de reddition des comptes.....	302
<b>Section 2. Code des sociétés</b> .....	303
§1. Sociétés « traditionnelles ».....	303
I. But lucratif.....	303
II. Intérêt social .....	309
§2. Société à finalité sociale .....	311
<b>Section 3. Le Code des sociétés et des associations</b> .....	314
§1. Sociétés « traditionnelles ».....	314
I. Les amendements du député de Lamotte .....	314
II. Le régime qu'il instaure .....	316
III. Distinction avec l'association .....	323
IV. Spécialité légale .....	329
A. Le but lucratif.....	329
B. les autres buts .....	332
V. Intérêt social .....	334
VI. Comparaison avec le régime instauré par la loi PACTE .....	337
A. But lucratif et intérêt commun .....	337
B. Autres buts et raison d'être .....	338
C. Prise en considération des intérêts des autres parties prenantes.....	341
VII. Comparaison avec les <i>benefit corporations</i> .....	342
§2. L'entreprise sociale agréée .....	346
I. Introduction .....	346
II. Contraintes légales.....	348
III. Contraintes imposées par le Roi .....	351
IV. Quelques remarques .....	354
V. Comparaison avec la <i>benefit corporation</i> .....	357
VI. Comparaison avec la société à mission .....	358
VII. Une <i>benefit corporation</i> ou une société à mission belge ? .....	359
<b>Conclusion</b> .....	360

TABLE DES MATIÈRES

---

<b>La société coopérative dans le Code des sociétés et des associations : un instrument de l'économie durable ?.....</b>	363
Julie-Anne Delcorde et Maïka Bernaerts	
<b>Observations préliminaires .....</b>	364
<b>Section 1. S'inscrire dans l'économie durable .....</b>	365
<b>Section 2. La société coopérative en droit belge .....</b>	370
§1. Définition de la société coopérative.....	370
§2. Activités.....	376
§3. Titres qui peuvent être émis par une société coopérative et financement .....	386
§4. Entrées et sorties des actionnaires.....	392
§5. Conclusion intermédiaire .....	396
<b>Section 3. Agréments.....</b>	396
§1. La société coopérative agréée .....	397
§2. La société coopérative agréée comme entreprise sociale .....	400
§3. Le double agrément .....	404
§4. Conclusion intermédiaire .....	405
<b>Section 4. La société immobilière réglementée à but social .....</b>	406
<b>Section 5. Au confluent des associations et des sociétés .....</b>	409
<b>Conclusion .....</b>	413
<b>Table des matières.....</b>	417